Santé mentale des actifs en France

Un enjeu majeur de santé publique

Etude de la Fondation Pierre Deniker
présentée le 26 novembre 2018
Conseil économique, social et environnemental

FONDATION Pierre Deniker
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE

Ipsos

Avec le soutien de :
FONDATION BTP+
Sous l'égide de la Fondation de France

Travail et santé mentale : la réalité

Le stress professionnel est devenu **le 1er risque** pour la santé des travailleurs. (Agence européenne de sécurité et de santé au travail, 2012)

Les souffrances pathologiques liées au travail ont augmenté en France au cours de la précédente décennie. (Santé Publique France, 2015)

Travail et santé mentale : études et enquêtes

Nous disposons de nombreuses études et enquêtes :

- d'une part sur la santé mentale des actifs (Ministère de la santé, Dress, etc…)
- d'autre part sur les environnements et conditions de travail (Ministère du travail, Dares, etc…)

Ces deux types d'études et enquêtes ne se croisent pas et les liens existant entre les deux types de données recueillies ne sont jamais étudiés.

L'étude que nous avons conduite se distingue par :

- **Le repérage d'une détresse psychique orientant vers un trouble mental** (et non de la souffrance au travail, d'un burn-out)
- **Un vaste échantillon représentatif de la population des actifs** (salariés et indépendants, secteurs d'activité, etc.)
- **L'analyse des liens entre facteurs de risques psychosociaux et détresse psychique orientant vers un trouble mental** (permettant d'orienter des actions correctrices adaptées)

Méthodologie de l'étude

Des outils d'évaluation scientifiques

- **Un questionnaire d'évaluation de la santé mentale**, le *« General Health Questionnaire » - GHQ28 :* un score égal ou supérieur à 24 signifie la présence d'une détresse psychique orientant vers un trouble mental

- **Un questionnaire des facteurs de risques psychosociaux**, le *FRPS44, couvrant toutes les catégories de risques psychosociaux* (Selon le Collège d'expertise de l'Insee sur les RPS)

- **Un traitement statistique et des analyses rigoureuses :**
  - D'une part **par l'Institut IPSOS**
  - D'autre part, de façon approfondie **par le Dr Astrid Chevance**, médecin psychiatre, doctorante en épidémiologie et **Mounia Hocine**, enseignant-chercheur en biostatistique au Cnam

METHODE : RECUEIL DE DONNÉES

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

- **Echantillon actifs occupés :** échantillon constitué par tirage aléatoire dans la base des panélistes éligibles pour l'étude.
- La population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel quel que soit leur statut (étudiant, retraités, chômeurs…)

CIBLE INTERROGÉE

- **3 200 actifs occupés**
- Représentatif en termes de
  - Sexe
  - Age
  - Profession de l'individu
  - Région
- Sur les données INSEE 2012
- Sur les données de l'enquête travail 2016

COLLECTE

Online sur système CAWI

Dates de terrain : du 27 Février au 6 Mars 2018

TRAITEMENT STATISTIQUE

Echantillon pondéré selon la méthode du Rim Weighting sur les variables de sexe, âge, profession de l'individu et de région :

- Tris à plats
- Tris croisés

GHQ-28 : échelle de **dépistage des troubles psychiques** en soins primaires. *(Goldberg 1972)*

28 items recueillant :

- des symptômes dépressifs,
- des symptômes anxieux,
- la présence d'idées suicidaires,
- le fonctionnement de l'individu.

Un score ≥ 24 oriente vers un **probable trouble psychique** sans pouvoir en poser le diagnostic formel (nécessité de consulter un médecin)

FRPS44 : 44 facteurs de risque psychosociaux liés au travail

« Dans mon travail, je dois respecter des procédures rigides et étroitement surveillées »

« Je sais que je peux m'appuyer sur les gens avec qui je travaille »

« Dans mon travail, je me sens reconnu et apprécié »

« Je suis correctement rémunéré pour le travail que je fais »

Job demand/job control *(Karasek 1979),* Soutien social *(Karasek et Theorell 1990),* Effort/récompense *(Siegrist 1996),*
Justice organisationnelle *(Greenberg 1987, Moorman 1991)*

METHODE : FACTEURS DE CONFUSION

Caractéristiques sociodémographiques (10) : âge, genre, nombre de personne de moins de 18 ans au domicile, nombre de personnes au domicile, plus haut niveau de diplôme, revenu annuel, statut professionnel, statut d'aidant.

Variables de santé (9) : santé physique perçue, santé mentale perçue, maladie chronique, arrêt de travail du à un trouble psychique les 12 derniers mois, prise de psychotropes les 12 derniers mois, consommation d'alcool, de cigarettes, et de drogues illégales, stress perçu lié au travail, stress perçu lié à la vie personnelle.

Caractéristiques du travail (10): secteur d'activité type de contrat de travail, statut employé/indépendant, ancienneté dans le poste, durée du travail, travail de nuit, travail de week-end, horaires décalés, temps passé dans les transports, télétravail, temps partiel.

Environnement de travail (2): lieu de travail, taille de l'entreprise.

Analyses et enseignements de l'étude épidémiologique

POUR BIEN COMRENDRE L'ETUDE

GHQ-28 ≥ 24	Avoir un score supérieur ou égal à 24 indique une détresse orientant vers un trouble mental
GHQ-28 < 24	Avoir un score inférieur à 24 indique ne pas être en situation de détresse orientant vers un trouble mental
vs xx %	Lire : pour ceux qui ne sont pas dans cette situation, seuls xx % présentent une détresse orientant vers un trouble mental

Glossaire *

Burn-out : Catégorie syndromique récente regroupant un ensemble de symptômes non spécifiques (fatigue émotionnelle, dépersonnalisation, réduction du sentiment d'accomplissement personnel) causés par le travail. Ce syndrome ne fait pas partie des classifications des troubles psychiques.
Etude épidémiologique : Étude des rapports existants entre les maladies ou tout autre phénomène biologique, et divers facteurs (mode de vie, milieu ambiant ou social, particularités individuelles) susceptibles d'exercer une influence sur leur fréquence, leur distribution, leur évolution.
Trouble mental : Les « troubles mentaux » sont un ensemble de maladies impliquant des états psychiques (pensées, émotions), mais aussi des comportements et des relations sociales dysfonctionnels. Parmi ces troubles on compte la dépression, les troubles anxieux, le trouble obsessionnel compulsif, les troubles bipolaires, la schizophrénie mais aussi les addictions (d'après la définition de l'OMS).

PRÉVALENCE CHEZ LES ACTIFS OCCUPÉS

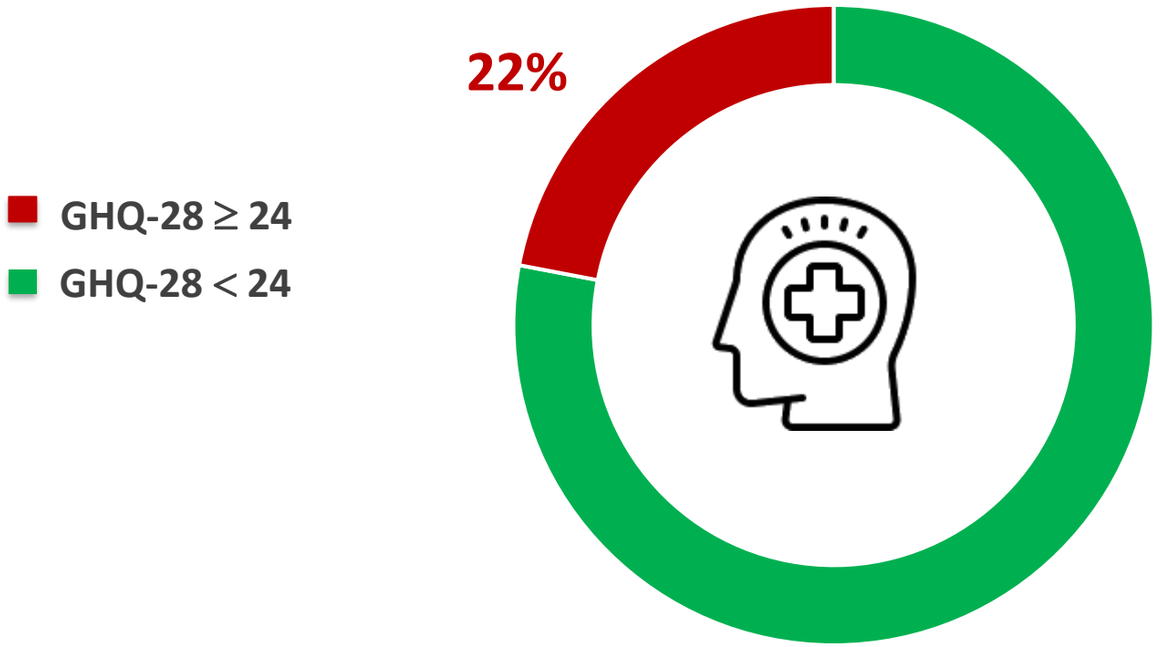

Plus d'un actif sur cinq présente une détresse orientant vers un trouble mental

PRÉVALENCE SELON LE GENRE

Chez les femmes (soit 49% des répondants)

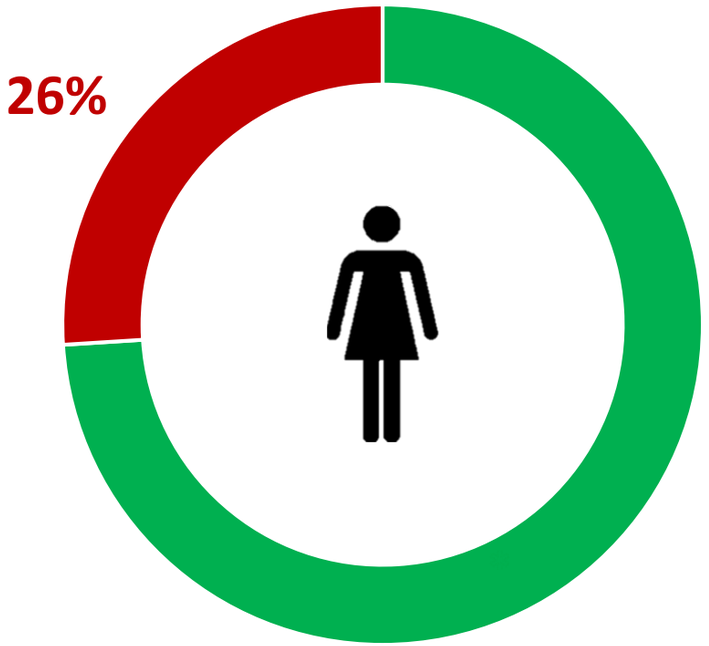

Chez les hommes (51%)

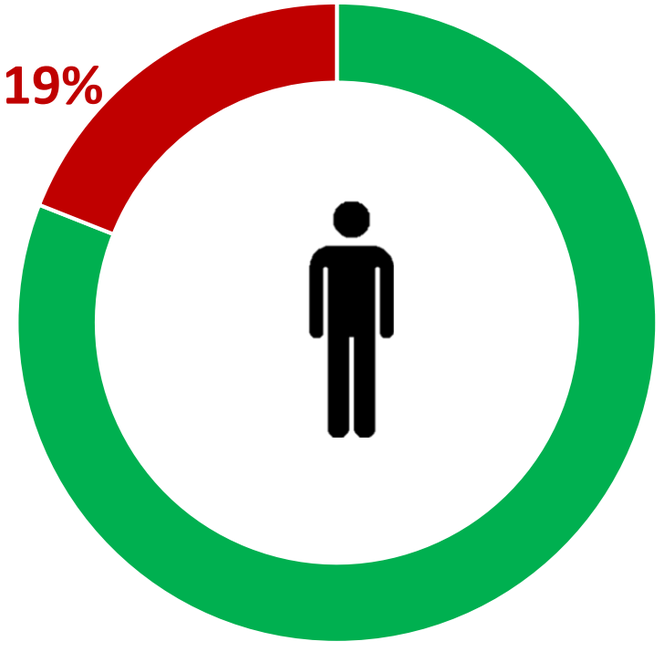

Les femmes sont significativement plus concernées que les hommes

Chez les aidants (33%)

Personnes qui apportent régulièrement de l'aide à un membre de leur famille/entourage

Chez les non aidants (67%)

Personnes qui n'apportent pas régulièrement de l'aide à un membre de leur famille/entourage

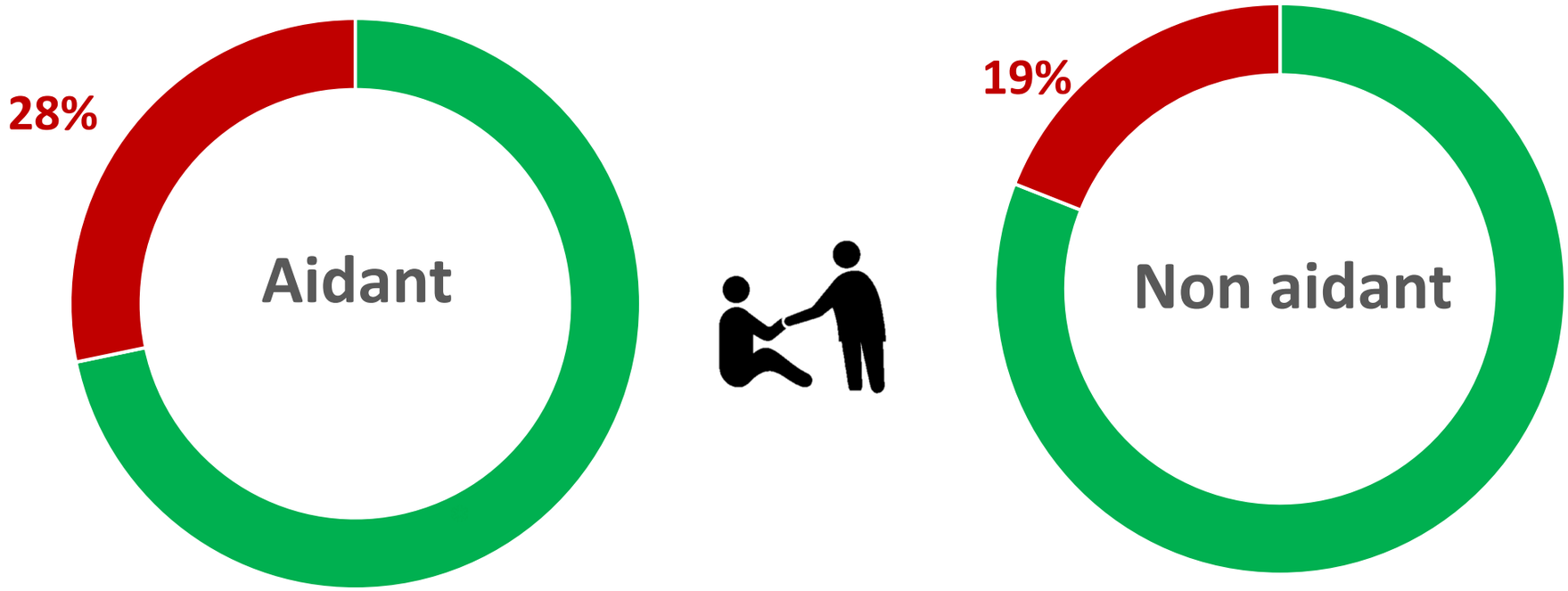

MODALITÉS POUR LESQUELLES LES MALADES SONT SIGNIFICATIVEMENT SURREPRÉSENTÉS

Avoir un revenu net < 15K€ par an (11%)

30%

vs 22% pour ceux qui ne sont pas dans cette situation

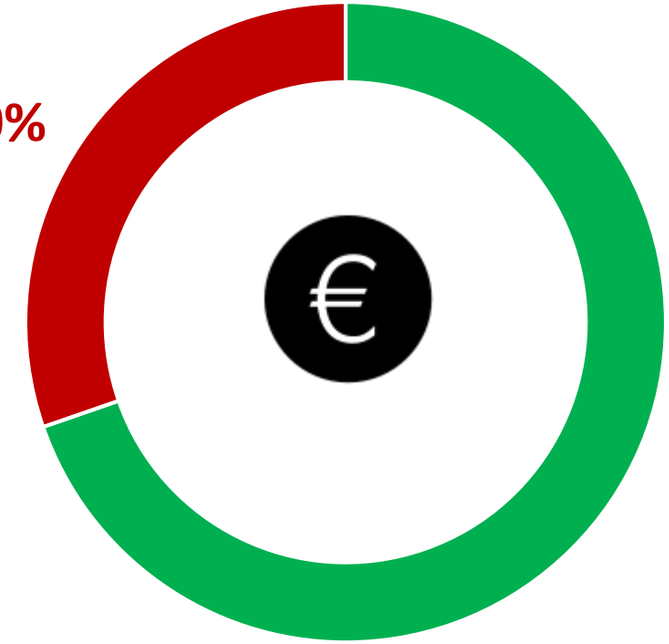

Antécédent de chômage (49%)

24%

vs 20%

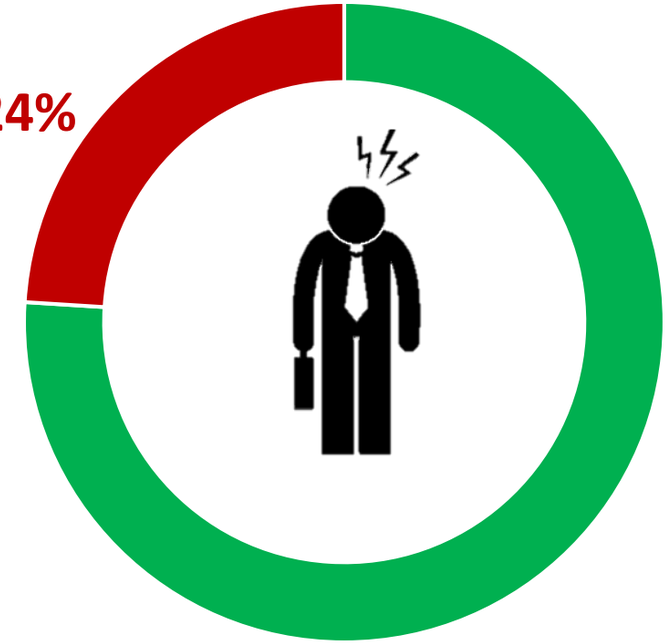

MODALITÉS POUR LESQUELLES LES MALADES SONT SIGNIFICATIVEMENT SURREPRÉSENTÉS

Mauvaise santé physique (20%)

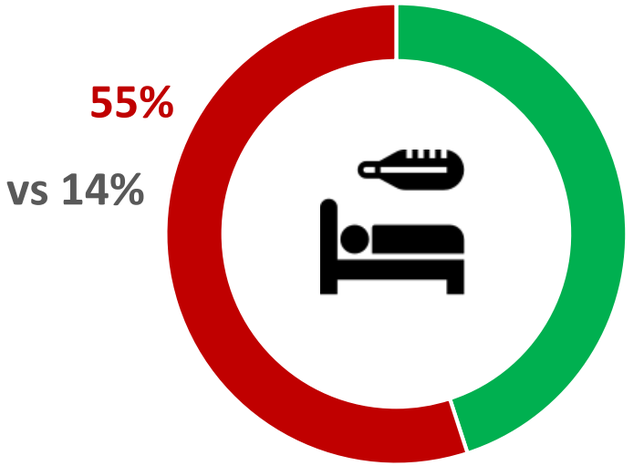

Maladie chronique (24%)

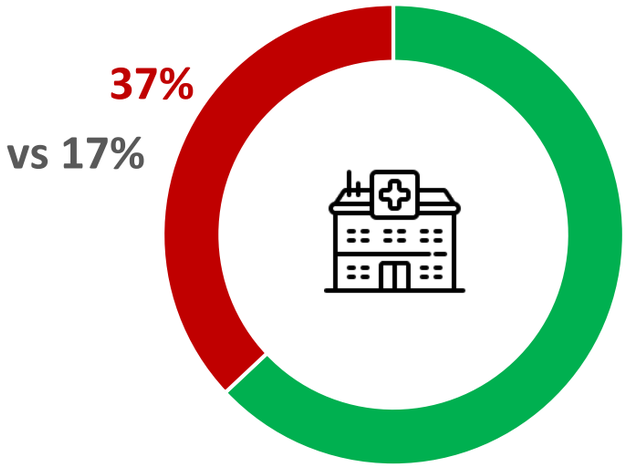

Absence d'activité physique (46%)

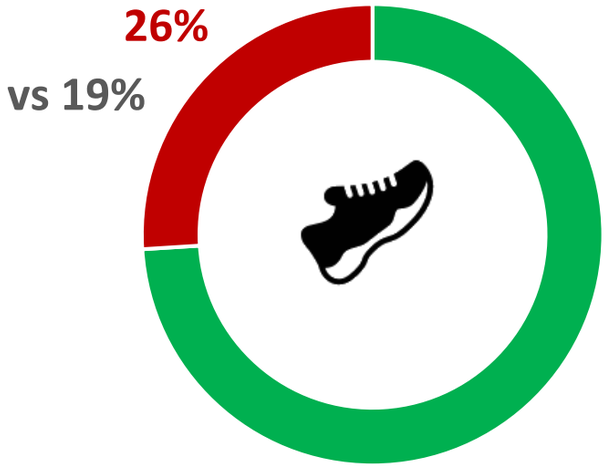

MODALITÉS POUR LESQUELLES LES MALADES SONT SIGNIFICATIVEMENT SURREPRÉSENTÉS

Travailler + 50h/semaine (5%)

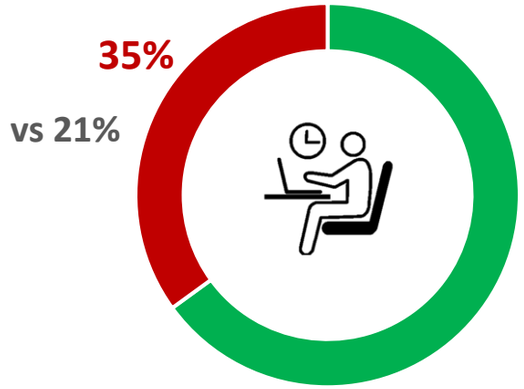

Travailler en flex office (2%)

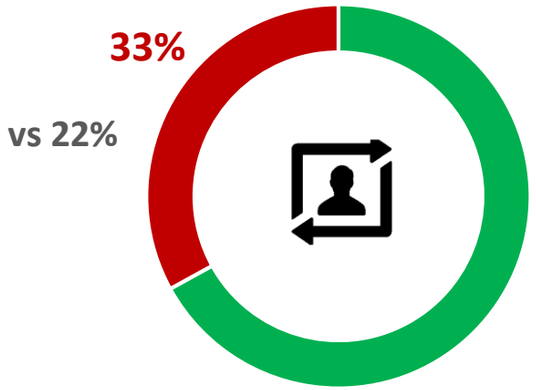

Travail de nuit (29%)

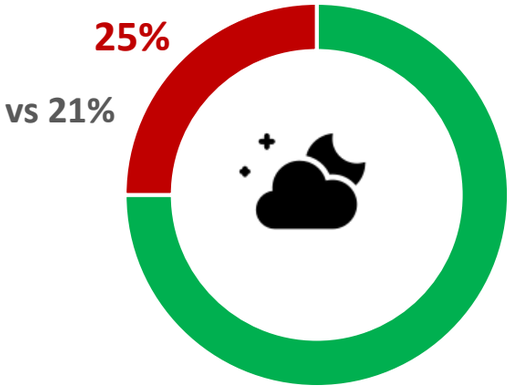

Trajet + d'1h30 Domicile-Travail (19%)

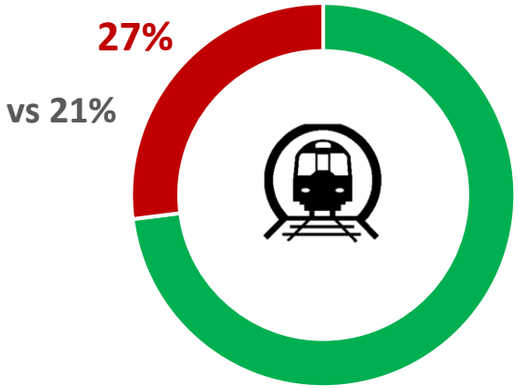

MODALITÉS POUR LESQUELLES LES MALADES SONT SIGNIFICATIVEMENT SURREPRÉSENTÉS

Stress vie personnelle (34%)

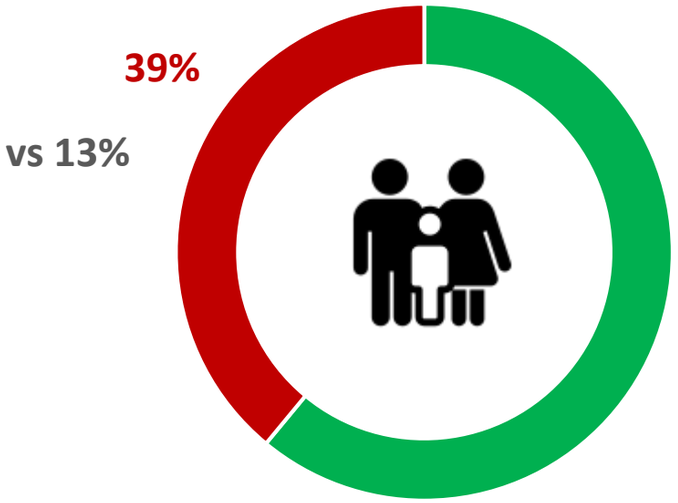

Stress vie professionnelle (47%)

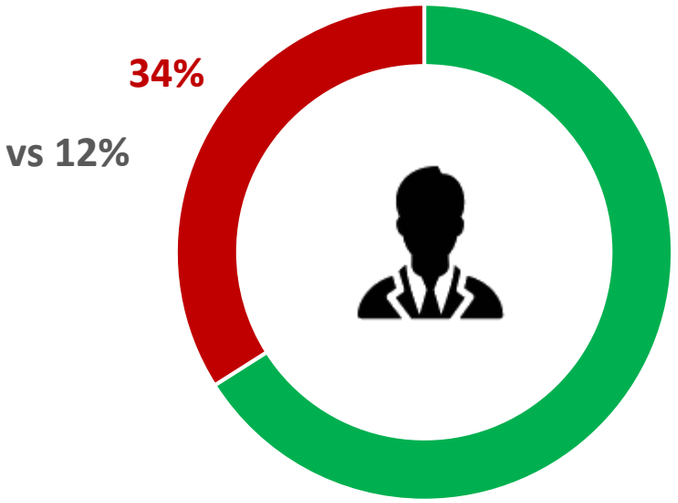

PRÉVALENCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ. DIFFÉRENCES NON SIGNIFICATIVES

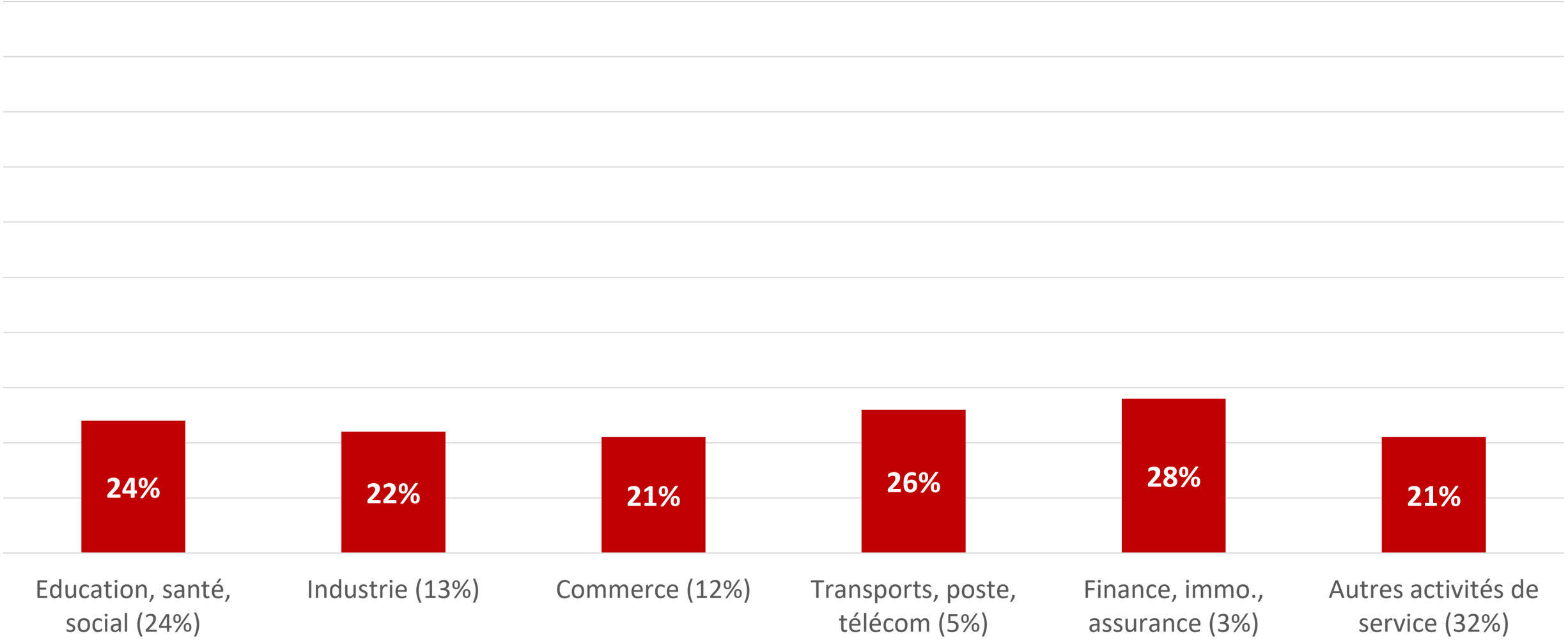

PRÉVALENCE : AUTRES DIFFÉRENCES NON SIGNIFICATIVES

Cadre (26%)

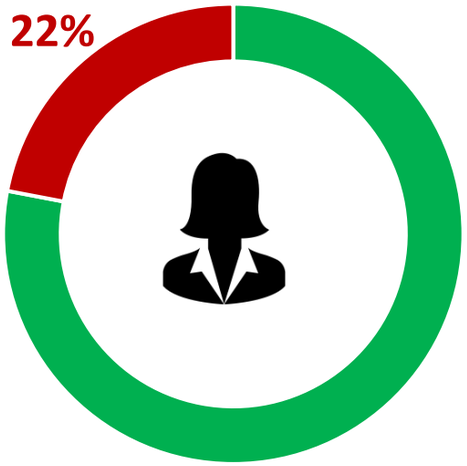

vs 23% chez les non-cadres

En couple (71%)

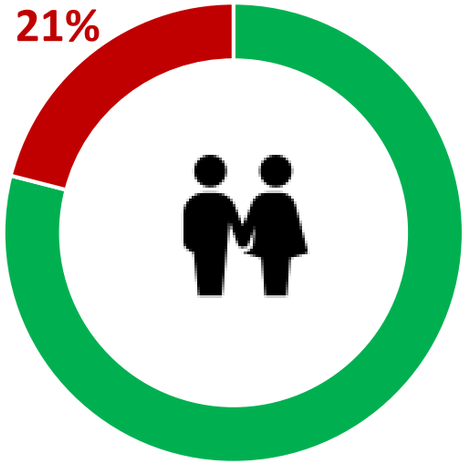

vs 25% chez les célibataires

Télétravail (13%)

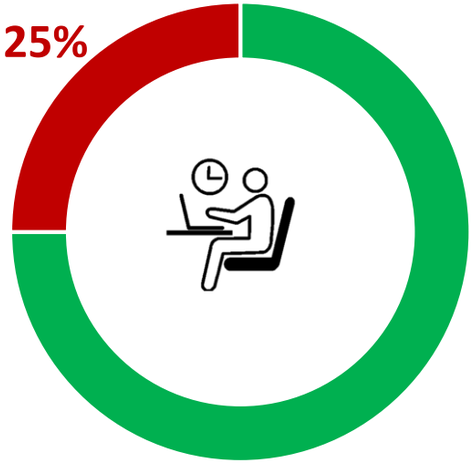

vs 15%

FONDATION
Pierre Deniker
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN
SANTÉ MENTALE

Quels facteurs de risques psychosociaux pèsent le plus sur la santé mentale des actifs occupés?

FACTEUR IMPACTANT LE PLUS LES ACTIFS :

1. Déséquilibre vie personnelle – vie professionnelle (15% des répondants)

45% vs **18%**

« Mon travail nécessite de longues périodes de concentration intense » **51%**

« Le métier que j'exerce nécessite de s'adapter sans cesse à des choses nouvelles » **48%**

« Je suis souvent interrompu pendant mon travail » **52%**

FONDATION Pierre Deniker
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE

Chez les salariés

23%

1. **Ne pas pouvoir s'appuyer sur ses collègues** (27%)

39% vs **17%**

2. **Etre insatisfait de la communication au travail** (44%)

32% vs **15%**

3. **Avoir un travail qui n'est pas valorisant** (22%)

40% vs **18%**

« Je dois traiter énormément d'informations complexes et nombreuses. » **43%**

« Mon travail m'expose fréquemment à des contacts avec des clients / usagers. » **45%**

« Mon travail me met dans des situations émotionnellement éprouvantes. » **48%**

Chez les indépendants

19%

1. Avoir des inquiétudes pour son avenir professionnel (49%)

30% vs **9%**

FACTEURS SPÉCIFIQUES

Chez les femmes

26%

1. Avoir un travail **qui n'est pas valorisant** (22%)

46% vs **20%**

2. La présence au travail d'une **personne** (ou plusieurs) qui **prend plaisir à nous faire souffrir** (20%)

44% vs **21%**

Chez les hommes

19%

1. **Manque de soutien** des collègues de travail (28%)

33% vs **13%**

2. Être souvent en **contact** avec **des personnes impolies voire agressives** (38%)

27% vs **14%**

Aidants **28%**

Non Aidants **19%**

1. La présence au travail d'une personne (ou plusieurs) qui prend plaisir à nous faire souffrir (30%)

39% vs **24%**

2. Avoir un travail qui n'est pas valorisant (23%)

48% vs **23%**

3. Ne pas avoir une bonne relation avec son (ses) supérieur(s) (21%)

48% vs **24%**

Travailler dans le BTP

19%

1. **Déséquilibre vie personnelle – vie professionnelle** (13%)

50% vs **14%**

2. **Etre souvent en contact avec des personnes impolies voire agressives** (37%)

34% vs **10%**

FONDATION
Pierre Deniker
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN
SANTÉ MENTALE

Ce qu'il faut retenir …

Prévalence = 22% (plus d'un actif sur cinq concerné)

Cette prévalence est au moins deux fois plus importante chez les actifs exposés aux facteurs suivants par rapport aux non exposés :

1. Déséquilibre vie personnelle-vie professionnelle

2. Avoir une inquiétude pour son avenir professionnel

3. Manque de soutien des collègues et de la hiérarchie

4. Communication insatisfaisante au travail

Conclusion et perspectives : et maintenant ?

Conclusion et perspectives :

Plaidoyer pour une politique d'évaluation et de prévention en santé mentale au travail

Pr Raphaël GAILLARD, président de la Fondation Pierre Deniker, psychiatre, chef de pôle à l'Hôpital Sainte Anne (Paris)

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION ET DE PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

La Fondation Pierre Deniker présente la 1ère étude épidémiologique représentative de la population active française investiguant les facteurs de risques psychosociaux liés au travail et la détresse orientant vers un trouble mental.

Pourquoi cette action ?

Les troubles mentaux sont des pathologies très fréquentes et invalidantes affectant près de 18% de la population. Ils génèrent des coûts directs et indirects pour les individus et la société à plusieurs niveaux, de la pression financière pour les institutions publiques et les entreprises jusqu'au bien-être individuel. La dépression, par exemple, est une des 5 maladies contribuant le plus au fardeau des pathologies en termes d'années vécues avec un handicap. Dans le cadre du travail, les troubles mentaux sont responsables de productivité limitée, d'arrêts de travail souvent longs et multiples, ainsi que de situations d'invalidité et de départs à la retraite anticipés.

Nombreuses sont les entreprises et les administrations qui ont pris la mesure de l'importance de la santé mentale au travail et notamment de la nécessité de leur prévention.

Il faut investir la question des facteurs de risques psychosociaux liés au travail avec le risque de présenter un trouble mental. Nous ne pouvons pas nous en tenir aux problématiques de « bien-être au travail » ou de burn-out mais nous devons nous atteler à l'exploration des liens entre travail et troubles mentaux. C'est pourquoi l'objet de la présente étude est d'examiner quels sont les facteurs de risques psychosociaux associés à une détresse orientant vers un trouble mental.

Comme nous le pressentions, et les chiffres le prouvent, la question des troubles psychiques au travail constitue un véritable enjeu de santé publique.

Nous déplorons que la recherche française, contrairement à certains de ses voisins occidentaux, ne se soit pas suffisamment saisie de cette question. La France souffre d'un réel déficit de connaissance à l'échelle de sa population active globale.

Nous avons donc conduit une étude épidémiologique transversale pour être en mesure aujourd'hui d'évaluer l'exposition des actifs à des facteurs de risques psychosociaux liés au travail et de mesurer la contribution de chacun de ces facteurs à la présence d'une détresse orientant vers un trouble mental.

Que constatons-nous ?
1 actif sur 5 présente une détresse orientant vers un trouble mental (22% des actifs).
Le déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est le facteur le plus impactant : 45% des personnes rapportant un tel déséquilibre présentent une détresse orientant vers un trouble mental .

L'étude s'intéresse aussi aux spécificités de certaines populations et observe par exemple une prévalence significativement plus élevée chez les femmes, les aidants ou ceux qui travaillent plus de 50h par semaine. L'étude identifie aussi pour chaque population spécifique les facteurs les plus associés à une détresse orientant vers un trouble mental. Je vous invite à prendre connaissance des principaux résultats de cette étude.

Et maintenant ? Que faire de cette étude ? La diffuser d'abord, la mettre à disposition de tous, pouvoirs publics, médecins, DRH, chercheurs… Je souhaite que chacun s'en empare.

Nous avons mis à jour des associations significatives entre facteurs de risques psychosociaux liés au travail et présence d'une détresse orientant vers un trouble mental. Cela doit être le prélude de l'investigation des liens de causalité entre troubles mentaux et facteurs de risques psychosociaux. Seule une telle démarche permettrait de concevoir une politique de prévention adaptée à la mesure de l'enjeu.

Pour ce faire, conformément à ce qui avait été recommandé dans le rapport Gollac, et en suivant les modèles anglo-saxons ou scandinaves, nous devons impérativement constituer des cohortes de plusieurs dizaines de milliers de personnes, permettant l'observation et l'analyse prospective. A partir de ces études de cohortes, seules à même de démontrer un lien de causalité, nous pourrons formuler des mesures de prévention, dont l'efficacité devra être évaluée à son tour.

J'en appelle donc aux pouvoirs publics, aux branches professionnelles, aux entreprises :
Devenez parties prenantes d'une politique de progrès ambitieuse pour la santé mentale des actifs en France.

Vous pouvez compter sur la Fondation Pierre Deniker pour porter cette cause. ”

Composition du comité scientifique

Le comité scientifique

Dr Patrick Légeron, président du Comité scientifique de l'étude, psychiatre, coauteur du rapport de l'Académie de médecine sur le burn-out
Pr Raphaël Gaillard, président de la Fondation Pierre Deniker, chef du Pôle Hospitalo-Universitaire du 15ème arrondissement au sein du Centre hospitalier Sainte Anne, Paris.
Dr Nicolas Brosset, médecin du travail, référant risques psychosociaux, Groupe PSA-Peugeot-Citroën
Pr William Dab, professeur titulaire de la Chaire Hygiène et Sécurité du Cnam, responsable des enseignements sanitaires au Cnam
Muriel Sanchez, déléguée générale de la Fondation BTP+
Pr Gilbert Saporta, professeur émérite, titulaire de la Chaire Statistique Appliquée du Cnam
Jean-Christophe Sciberras, directeur des Ressources humaines et directeur des Relations sociales et de l'Innovation chez Solvay

Invités permanents extérieurs :
Luc Barthélémy, directeur de clientèle Santé IPSOS
Anthony Baréa, chargé d'études sénior IPSOS

Santé mentale des actifs en France

Un enjeu majeur de santé publique

26 novembre 2018

Conseil économique, social et environnemental

FONDATION Pierre Deniker
POUR LA RECHERCHE & LA PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE

Ipsos

Avec le soutien de :
FONDATION BTP+
Sous l'égide de la Fondation de France